

ACHETER UN BIEN IMMOBILIER

Réservation



- **LA RÉSERVATION DU BIEN**

Notre partenaire commercial vous fera signer une offre qui récapitulera tous les éléments essentiels de votre future acquisition

- **LA SIGNATURE DU COMPROMIS DE VENTE CHEZ LE NOTAIRE**

Signature du compromis de vente chez le notaire, il reprend les détails et les clauses légales lors d'un achat immobilier

Financement €

- **LA RECHERCHE DE VOTRE FINANCEMENT**

Nous pouvons vous mettre en relation avec notre courtier partenaire pour la recherche de votre prêt, cela permet de mettre les banques en concurrence. Il négociera pour vous les meilleures conditions de financement et le meilleur taux du marché

- **LA SIGNATURE DE L'OFFRE DE PRÊT**

Après le financement obtenu au près d'une banque, signature après un délai légal de 11 jours de votre offre de prêt

En cas de travaux



- **L'AVANCEMENT DES TRAVAUX**

Vous pouvez si vous le souhaitez, nous demander une visite mensuelle pour suivre l'avancement des travaux de votre bien

Remise des clés



- **L'ACHAT DE VOTRE BIEN**

Nous procédons à la remise de vos clés, nous faisons avec vous l'état des lieux et la réception de votre logement dans une atmosphère de qualité

- **LA SIGNATURE DE L'ACTE AUTHENTIQUE CHEZ LE NOTAIRE**

Le financement et les travaux bouclés, nous pouvons une nouvelle fois passé devant le notaire pour valider votre acquisition